



**OCTOBRE
2017**

**JOURNAL
DE
VALBOIS N° 13**

INFOS SANTE

MEDIATHEQUE

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 AOUT 2017**

MAIRIE DE VALBOIS

20 rue des Fontaines
55300 VALBOIS
mairie.valbois@orange.fr
Mardi après-midi

De

14 H à 17 H

Permanence du maire de
17 H à 18 H

AGENCE REGIONALE DE SANTE

INFO SANTÉ

Moi(s) sans tabac

En novembre, on arrête ensemble !

Le tabagisme en Grand Est

Vous souhaitez arrêter de fumer ? Participez à Moi(s) sans tabac

En France, le tabac continue à tuer chaque année 78 000 personnes et représente la première cause de mortalité évitable,

Initié en 2016, Moi(s) sans tabac est un défi collectif qui vise à inciter sans compter les très nombreuses pathologies lourdes induites. et accompagner les fumeurs, via des actions de communication et La région Grand Est compte la proportion de fumeurs quotidiens la, plus importante en France métropolitaine . Dans une démarche d'arrêt du tabac en 30 jours.: 31,3 % des 15-75 ans ,après 30 jours d'abstinence, la dépendance est bien moins forte et. le fumeur a cinq fois plus de chance d'arrêter définitivement.

Le top départ de Moi(s) sans tabac est donné le 1^{er} novembre,

Mais vous pouvez vous inscrire dès octobre sur :**TABAC INFO SERVICE :Le site +l'appli+le 3989 (du lundi au Samedi de 8h à 20h)**

5,5 millions d'habitants en région Grand Est

Parmi eux, 1,3 million fument Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé et gratuit **quotidiennement** par un tabacologue, recevrez un kit d'aide à l'arrêt avec des conseils pour apprendre à vivre sans tabac (conseils diététiques, exercices respiratoires pour mieux gérer son stress...) et des messages réguliers d'encouragements.

Plus de 300 partenaires (collectivités, associations, entreprises

30 % des jeunes âgés de 17 ans fument quotidiennement avec des privées et publiques...) se mobilisent en région pour soutenir les disparités infrarégionales : fumeurs(euses) qui se lanceront dans ce défi.

- 28 % sur le territoire alsacien, - 31 % sur le territoire lorrain,

- et 32 % sur le territoire champardennais.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Entre 2010 et 2014, le tabagisme quotidien est passé de 29 % à 31 % Agence Régionale de Santé Grand Est
en région Grand Est. www.grand-est.ars.sante.fr

Données issues du baromètre santé 2014, Santé publique France

3 fausses idées reçues sur le tabac

C'est seulement au bout d'un an d'arrêt du tabac que les symptômes pulmonaires diminuent (toux, expectorations , essoufflement)

On croit que fumer 4 cigarettes par jour ne présente pas de risque. C'est faux ! 1 à 4 cigarettes par jour, c'est 3 fois plus de risques de bronchite et mourir d'un infarctus. Après 10 ans d'arrêt, le risque de cancer du poumon diminue de moitié. Et 15 ans après la dernière cigarette, votre espérance de vie redevient quasiment identique à celle d'une personne n'ayant jamais fumé .

Avec le tabac, il n'y a pas de consommation sans risques. Quelle que soit la quantité de tabac ou le type de cigarette que vous fumez ; vous n'êtes jamais gagnant.

Quand on fait du sport, on évacue le stress, on est moins anxieux, on dort mieux. Le sport permet de diminuer les risques de maladies jeunes. On observe des cancers liés au tabagisme dès 35 ans, et des maladies cardio-vasculaires, d'hypertension artérielle, de cancers, de diabète de type 2, d'ostéoporose. Plus on arrête tôt, plus on réduit ces risques !

Mais attention, ces bénéfices ne « compensent » pas les risques liés au tabagisme. Faire du sport oxygène les poumons, mais n'élimine pas les substances toxiques qui provoquent le cancer.

Médiathèque Intercommunale

67, rue Raymond Poincaré

55210 VIGNEULLES (groupe scolaire S.Veil)

Téléphone : 03 29 89 30 71

Mail : bibliotheque.vigneulles@live.fr

<https://www.facebook.com/mediathequevigneulles>

Sarah LETELLIER et son équipe de bénévoles vous proposent...
5 000 livres et une douzaine de titres de périodiques

... des espaces de lecture

Accueil : inscriptions, orientation, renseignements, prêt des documents..

Secteur enfance : albums, livres cartonnés, contes, livres sonores...

Secteur jeunesse : albums, romans, documentaires, BD, revues...

Secteur adulte : romans, BD, revues, nouvelles, policiers, gros caractères...

Secteur documentaires : livres et revues sur différents thèmes ainsi que sur l'histoire locale et régionale.

... des animations

Pour différentes structures : Écoles, Centre de Loisirs, crèche, Assistants maternels...

Des ateliers jeunesse autour du livre

Des animations pour adulte

Des expositions, des spectacles...

La Médiathèque vous accueille à partir du 4 septembre 2017 : Pendant les périodes scolaires :

- Lundi : de 15h45 à 18h00

- Mardi : de 15h45 à 18h00

- Mercredi : de 14h00 à 18h00

- Jeudi : de 16h00 à 18h00

- Vendredi : de 15h45 à 18h00

La première semaine de chaque petites vacances et tout juillet :

Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h. Mardi : de 14h à 18h. Jeudi : de 9h à 12h.

Les tarifs à l'année:

- Tarif individuel : 6€

- Tarif association : 20€

- Gratuit pour les enfants - de 18 ans

Pour les enfants de 3 à 6 ans

«L'heure du conte» de 15h00 à 15h45 :

-Le mercredi 13 décembre : histoires de St Nicolas et de Noël.

Tarif : 1€ par enfant et par séance.

Pour les enfants de 4 à 8 ans

«Les ateliers vacances » de 10h à 12h :

-Jeudi 26 octobre : raconte-tapis « les trois grains de riz » et activités autour du thème.

Tarif : 2€ par enfant et par séance.

Pour les enfants de 5 à 10 ans

«Les Histoires animées » de 14h30 à 16h30 :

- Mercredi 18 octobre : « Les cahiers de dessins

animés »

Tarif : 2€ par enfant et par séance.

Ateliers parents/enfants*

Pour tous les enfants et leurs parents!

De 14h30 à 16h30 (avec goûter!) :

Mercredi 11 octobre : spécial Citrouille et Cie

Mercredi 20 décembre : spécial Noël

Tarif : 2€ par enfant et par séance.

Service de portage de livres

Nous proposons d'apporter à domicile des livres ou des documents audio aux personnes à mobilité réduite habitant sur la Codecom et n'ayant pas la possibilité de venir jusqu'à la bibliothèque.
Renseignements par téléphone ou par mail.

Grainothèque

Une grainothèque ouverte à tous est mise à votre disposition à la médiathèque.

C'est un lieu où il est possible de déposer et d'échanger librement des graines de fleurs, fruits ou légumes. Vous trouverez aussi à cet endroit des ouvrages spécifiques sur le jardins, les fleurs et les plantes.

* : inscription obligatoire. Nombre de places limité.

**Participation au prix Jeand'Heurs et café lecture entre Septembre et mi-décembre .Les 3 livres soumis sont disponibles à la médiathèque .
Le café lecture pour le vote aura lieu le mardi 24 octobre**

Expositions

« La terre est ma couleur

. Du 10 octobre au 19 décembre

Public concerné : Tout public.

Un atelier sur « la réalité augmentée » sera proposé aux enfants autour du thème de l'expo

Entrée libre.

Animations et spectacles familiaux*

Fata Bromosa et le porteur d'eau

le vendredi 8 décembre à 18h30.

Par la compagnie Ateliers Nomades

Spectacle de théâtre d'acteur et de marionnettes!

Durée 1 heure.

Spectacle familial, tout public à partir de 4 ans

Tarif : 3€ par personne.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 août 2017

Présents : MARCUS Martine, DUMENY Catherine, HAZARD Jean, HAZARD Guy, MARCUS Hubert, NICOLAS Christophe

Absente : MUHLENHOVER Danièle

Secrétaire de séance : DUMENY Catherine

Convocation : 08/08/2017

Affichage : 29/08/2017

N° 29-2017 : Approbation des nouveaux statuts du SEW

Mme la Présidente expose au Conseil Municipal que le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Woëvre a approuvé les modifications de ses nouveaux statuts lors de son assemblée du 29 juin 2017 et qu'en conséquence, le conseil municipal de Valbois dispose de 3 mois à compter de la notification du 27 juillet 2017 pour se prononcer. À défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 6 voix pour :

APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Woëvre,

AUTORISE le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 24-2017 PORTANT SUR MEME OBJET

N° 30-2017 : Election de nouveaux délégués au SIWEEP

Le maire précise que suite à l'adoption des modifications des statuts du SIWEEP, il est nécessaire de revoter les délégués, (soit un délégué titulaire et un suppléant, pour la commune de Valbois, conformément aux nouveaux statuts), représentant la commune au comité syndical

Le conseil municipal a élu :

Mme MARCUS Martine domiciliée 12, rue des Vignes 55300 VALBOIS, déléguée titulaire

Mme DUMENY Catherine, domiciliée 28, rue des Fontaines 55300 VALBOIS, déléguée suppléante

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 24-2017 PORTANT SUR MEME OBJET

N° 31-2017 : Redevance prélèvement ressource eau

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 27-2016 fixant les nouveaux tarifs de l'eau incluant la redevance de prélèvement à la ressource pour Varvinay et Savonnières (10 €/branchement/an)

Dans le contenu de cette délibération il a été omis de préciser le montant de la redevance de prélèvement à la ressource pour le village de Senonville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 10 €/branchement/an la redevance de prélèvement à la ressource pour le village de Senonville.

N° 32-2017 : Travaux au captage eau de Varvinay

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE la remise en état du conduit d'aération actuel au captage d'eau potable de Varvinay ainsi que la mise en place d'un clapet sur la tuyauterie du trop plein
- CONFIE la réalisation des travaux à l'entreprise ANDOMEO pour un montant HT de 1 890 euros.

N° 33-2017 : Entretien du système de chloration à Senonville

Suite à l'installation d'un système de chloration au captage d'eau de Senonville, l'entreprise Andoméo qui a réalisé les travaux préconise un entretien régulier du système de chloration avec un passage tous les 3 mois (à redéfinir en fonction de la consommation d'eau)

La prestation proposée comprend :

- Un démontage de la canne d'injection et nettoyage
- Fourniture et repotage de chlore
- Réalisation d'un point de prélèvement pour mesurer le taux de chlore
- Divers contrôles et réglages

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte l'offre de l'entreprise Andoméo pour un montant HT de 290 euros pour une intervention.

Il convient de demander à l'entreprise d'établir un contrat d'entretien.

N° 34-2017 : Réglementation tonnage des véhicules en période de dégel

Considérant la nécessité de réglementer la circulation des véhicules sur le chemin rural dit de la chalade de Senonville à Saint-Mihiel en période de dégel afin d'éviter la détérioration de la chaussée, le Conseil Municipal, par 6 voix :

- Limite le tonnage des véhicules à 3.5 tonnes en période de dégel
- Charge le maire de prendre l'arrêté municipal correspondant

N° 35-2017 : Demande autorisation pour passage de fibre optique

L'entreprise CIRCET (partenaire de Orange) sollicite l'autorisation de créer un réseau souterrain sur les chemins :

- Rue de l'église
- Chemin rural dit de Lamorville à Senonville

Sur le territoire de Senonville pour la pose de fibre optique.

Ces travaux serviront à alimenter le pylône mobile afin d'avoir la 3G/4G sur les communes aux alentours, y compris Valbois.

L'entreprise s'engage à remettre à l'identique les chemins une fois les travaux réalisés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

N° 36-2017 : Demande de location d'un terrain communal

Le Conseil Municipal prend acte :

- de la location de la parcelle communale cadastrée ZE 12 d'une contenance de 46 a 52 ca au profit de M. PIERSON Michel avec fin de bail du 30 novembre 2017, date de départ en retraite de M. PIERSON.
- de la demande de M. RENAUDIN Olivier, exploitant agricole domicilié à Nicey sur aire, gendre de M. Pierson se portant candidat pour reprendre en location ce terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne une préférence à la location pour un jeune agriculteur domicilié dans une commune environnante et décide de ne pas retenir la demande de M. Renaudin.

Demande achat terrain communal

Mme le Maire fait part à l'assemblée d'une demande émanant de M. CONVALE et Mlle ALFONSO demeurant 2, rue des Fontaines à Valbois sollicitant l'achat du terrain communal situé le long de leur propriété, d'une contenance d'environ 40 m2.

Le Conseil Municipal, souhaite dans un premier temps recueillir l'avis des propriétaires des parcelles voisines (parc ZB 43 et ZB 45). Cette demande sera à nouveau étudiée lors de la prochaine réunion.

Estimation de l'ancien presbytère de Varvinay

Maître Prud'homme, notaire à Vigneulles, après visite de l'immeuble, estime la valeur vénale du bien à 40 000 euros, compte-tenu de sa situation et du marché immobilier actuellement pratiqué dans le secteur.

Le Conseil Municipal demande une seconde estimation auprès d'un autre notaire.

Devenir du Service des Eaux

Plusieurs possibilités s'offrent à la commune :

- Attendre l'échéance de 2020 avec transfert de la compétence à la CODECOM dans le cadre de la loi NOTRE
- Adhésion dès maintenant au SIELL de Heudicourt (communication des conditions de transfert)
- Réaliser les travaux de mise en conformité

D'autre part, Mme le Maire informe l'assemblée de la création d'un comité de « Défense de l'eau » à l'initiative d'élus et responsables de syndicat des eaux soucieux du transfert de la compétence eau et des nombreuses incertitudes que cela engendre.

Une réunion publique est prévue le 1er septembre prochain à ce sujet.

Informations diverses

- Le Maire a pris un arrêté municipal pour interdire la circulation des véhicules à moteur sur certaines voies à Savonnières durant la période du brame du cerf.
- Commande d'un copieur multifonction par la biais d'une mise à disposition en location.
- Etude thermique du bâtiment de la mairie réalisée par la SARL Henry avec préconisation des travaux à réaliser

